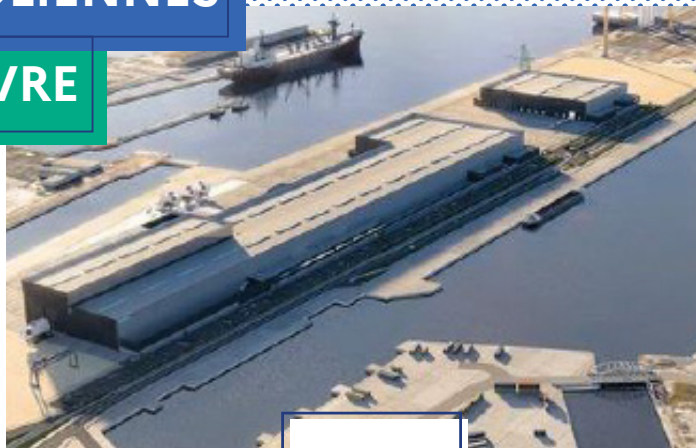




LA FABRICATION D'ÉOLIENNES

OFFSHORE AU HAVRE

L'usine Siemens Gamesa, dédiée au développement des énergies marines renouvelables, s'implante dans le port



© Siemens Gamesa

Le projet

Afin d'atteindre ses objectifs de croissance sur le marché de l'éolien en mer et d'accompagner la montée en puissance de ce type de projets en France et à l'international, Siemens Gamesa, leader européen de l'offshore, a choisi le port du Havre pour y implanter son usine de fabrication d'éoliennes. 147 millions d'euros seront investis pour financer les aménagements portuaires préalables requis. De manière inédite, cette usine intègre non seulement la production de pales mais également l'assemblage des nacelles, avant d'assurer leur expédition par voie maritime. Les éoliennes des parcs de Dieppe-Le Tréport, Fécamp, Courseulles-sur-Mer, Saint-Brieuc et de Yeu-Noirmoutier seront ainsi produites sur les 36 hectares de l'usine située sur le quai Joannès Couvert. Le projet devrait contribuer à l'émergence de cette nouvelle filière énergétique sur le territoire et au renforcement du tissu économique local. 750 emplois directs et indirects sont prévus sur le territoire, en lien avec les activités de production, d'assemblage, de logistique et d'installation. L'entreprise a rencontré une cinquantaine d'entreprises locales afin de nouer de nouveaux partenariats commerciaux. Des réunions ont également eu lieu avec les acteurs de l'insertion pour anticiper l'installation de ce projet. Ce projet est l'occasion, pour le port du Havre, d'engager la réalisation d'une « chatière », permettant de créer une liaison directe entre Port 2000 et la Seine, ce qui rend possible un accès fluvial direct aux terminaux à conteneurs.



NORMANDIE
Seine-Maritime

Située en plein cœur du port du Havre (sur le quai Joannès Couvert), l'implantation de l'usine s'inscrit dans la dynamique engagée par le territoire en faveur de la transition écologique et du renouveau industriel.

Objectifs

Contribuer à l'émergence de la nouvelle filière industrielle française de l'éolien offshore

Renforcer le tissu économique local et favoriser la mise en place de nouveaux partenariats commerciaux

La modernisation des infrastructures portuaires

Spécificités du programme

Territoires d'industrie

- Favoriser l'attraction et l'innovation dans le territoire
- Inventer un avenir durable orienté vers la transition écologique et digitale
- Répondre aux besoins en matière de recrutement et de développement des compétences
- Investir dans les filières d'avenir et dans les marchés clés
- Promouvoir la coopération entre industriels (services mutualisés, partage de matériel et solutions, clubs...)

FINANCEMENTS

Projet porté par Siemens Gamesa
Partenaires financiers pour les travaux d'aménagement :
Port du Havre (46,5%),
l'Etat (32,8%),
la Région Normandie (10,9%),
la Communauté urbaine du Havre (8,4%),
la ville du Havre et la CCI Seine Estuaire (1,4%)

CALENDRIER

Ouverture opérationnelle du site fin 2021 / début 2022.

146,7 M€
de travaux d'aménagement
(investissements portuaires
préalables)

LA PAROLE AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES



Avec 750 emplois directs et indirects prévus sur l'usine de Siemens Gamesa et sa zone logistique, ce site industriel deviendra rapidement un des poumons économiques du Havre et de la Normandie.

Siemens Gamesa

Contact

dev-eco@lehavremetro.fr

LA PAROLE AUX ÉLUS



Ce projet constitue une bonne nouvelle pour le territoire qui se trouve renforcé comme principale place d'implantation de la nouvelle filière industrielle française de l'éolien offshore. Le développement des énergies marines renouvelables est un enjeu mondial dans lequel Le Havre est pleinement impliqué.

Eduard Philippe

Maire du Havre, président Le Havre Seine Métropole

ZOOM SUR

LE PROGRAMME

Lancé par le Premier ministre à l'occasion du Conseil national de l'industrie, le 22 novembre 2018, le programme national « Territoires d'industrie » est une stratégie de reconquête industrielle par les territoires.

En effet, l'industrie est un vecteur de développement et de cohésion des territoires. 70 % de l'emploi industriel se situe en dehors des métropoles, dans les territoires périurbains, ruraux et villes moyennes. Le programme vise à apporter, dans et par les territoires, des réponses concrètes aux enjeux de soutien à l'industrie : développement des compétences dans le bassin d'emploi, mobilité des salariés, disponibilité du foncier pour s'implanter ou s'agrandir. Le programme s'articule autour de 4 enjeux majeurs : attirer, recruter, innover et simplifier. Le programme bénéficie à 148 Territoires d'industrie, fers de lance de la réindustrialisation des territoires, situés dans l'Hexagone et outre-mer.



L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un nouveau partenaire pour les collectivités locales : elle conçoit et anime des programmes d'appui nationaux pour mettre en œuvre les politiques publiques, dont Territoires d'industrie fait partie. L'Agence participe à cette nouvelle approche souhaitée par le gouvernement, en partenariat avec les collectivités territoriales, afin de relancer les dynamiques industrielles de la France dans le cadre d'une stratégie déterminée de reconquête et de développement industriels des territoires.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Retrouvez l'Agence sur :
agence-cohesion-territoires.gouv.fr

